



Le 11 avril 2024

## Réhabilitation de l'asphalte Promenade Dominion, Hanmer

La Ville du Grand Sudbury prévoit de mener des travaux d'amélioration de la route de la promenade Dominion, à partir de l'avenue Notre-Dame sur 1,7 km vers l'ouest, à Hanmer.

Ce projet fait partie du programme d'immobilisations approuvé par le Conseil municipal pour les projets d'immobilisation de 2024 visant à renouveler les infrastructures vieillissantes et d'améliorer le drainage.

### Détails des travaux :

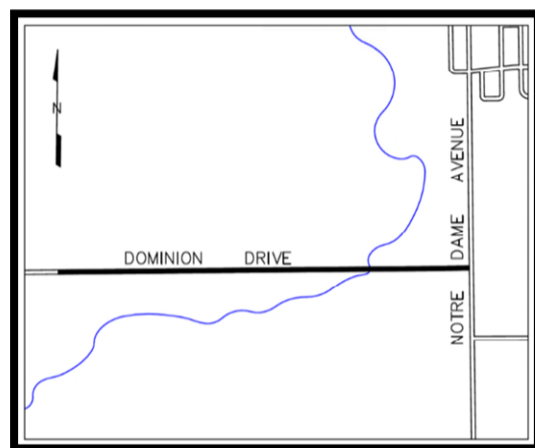
- Réhabiliter l'asphalte
- Aménager des accotements asphaltés
- Remplacer des ponceaux
- Améliorer le drainage

**Début prévu : printemps 2024**

**Fin prévue : automne/hiver 2024**

**\*Ces dates pourraient changer.\***

Après que l'entrepreneur aura été choisi, les propriétaires de terrains touchés par ces travaux recevront un avis de travaux qui fournira de plus amples renseignements.



Pour plus de renseignements, veuillez consulter le [www.grandsudbury.ca/construction](http://www.grandsudbury.ca/construction). Si vous n'avez pas accès au site Web, veuillez communiquer avec les membres de l'équipe du projet ci-dessous et une trousse contenant de plus amples détails sur le projet pourra vous être envoyée par la poste.

### Les questions sur ces travaux à venir peuvent être adressées à :

#### Gestionnaire de projet :

Miranda Edwards  
705-674-4455, poste 4246  
Cellulaire : 705-923-1350  
[miranda.edwards@grandsudbury.ca](mailto:miranda.edwards@grandsudbury.ca)

#### Projeteur :

Joey Crispo  
705-674-4455, poste 4332  
[joey.crispo@grandsudbury.ca](mailto:joey.crispo@grandsudbury.ca)



#### Avant le début des travaux :

- Des équipes de travail marqueront l'emplacement des services publics souterrains, comme le gaz, l'eau et le câble, pour que les travaux n'y nuisent pas.
- Il pourrait être nécessaire de vérifier l'état du terrain sous la chaussée. En ce cas, vous pourriez voir dans votre rue des travaux de forage ou d'autres activités nécessaires à l'étude du terrain.
- Si vous voulez apporter des modifications à l'entrée de votre propriété ou **remplacer un ponceau existant**, veuillez communiquer avec la ou le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous avant **le 10 mai 2024**.
- Une fois qu'on aura choisi un entrepreneur, les propriétaires des terrains touchés recevront un avis de travaux donnant plus de renseignements.

